



Annulation vente d'une maison

Par **sasa49**, le 11/08/2009 à 18:09

Bonjour,

Nous venons de faire construire une maison, celle ci arrivant à sa fin, nous avons décider de la vendre pour des raisons particulières. Nous sommes passés par une agence immobilière et avons signé un mandat exclusif, aujourd'hui elle est en vente depuis 4 mois et nous souhaiterions annuler la vente pour l'habiter.

Existe-il un moyen?

Merci

Par **Solaris**, le 11/08/2009 à 22:02

Bonjour,

Il convient de regarder les modalités de votre mandant: durée, motif de résiliation.